

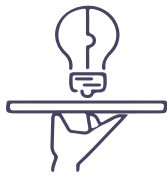
LUTTE CONTRE LE RACISME ET LES DISCRIMINATIONS

CONSTAT GÉNÉRAL

La lutte contre le racisme est un enjeu fondamental au sein de nos sociétés. L'augmentation des discours polarisants, la montée des extrêmes et la remise en cause de l'accès aux droits fondamentaux pour une part de plus en plus importante de la population n'est pas sans susciter des préoccupations. Pourtant, dans le contexte belge, nous observons toute une série de signes d'encouragement dont le plus significatif est la mise en place de plans de lutte contre le racisme aux niveaux régional, communautaire et fédéral.

Dans la province de Namur, la lutte contre le racisme est prise à bras le corps par le secteur associatif et les différentes institutions publiques. Les nombreuses activités organisées pour mettre fin aux discriminations dans les différents secteurs, les collaborations transversales, la pérennité de la plateforme de lutte contre le racisme en sont des preuves. Néanmoins, s'il reste des chantiers à poursuivre, d'autres sont à entamer. Nous le constatons, la province de Namur n'est pas à l'abri des discours de haine et des faits de discrimination basés sur l'origine supposée. Nous encourageons donc les autorités communales et provinciales à poursuivre et à renforcer les efforts dans leur lutte.

5.



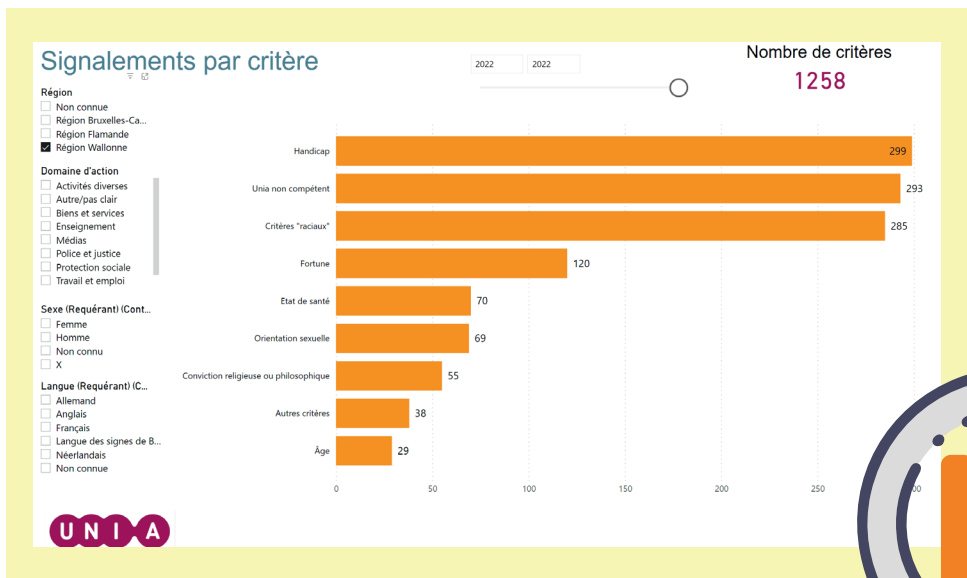
RECOMMANDATIONS

- Encourager et soutenir les acteurs à mettre en place des actions/mesures de lutte contre le racisme et la discrimination raciale (notamment via des formations, des sensibilisations, etc.).
- Condamner tout acte de racisme qui survient sur le territoire communal. Affirmer l'engagement du conseil communal et provincial pour une société riche de sa diversité.
- Elaborer des plans de lutte contre le racisme et les discriminations à l'instar des autres niveaux de pouvoirs.
- Offrir aux professionnels de tous les secteurs des outils, théoriques et pratiques, permettant de déconstruire les stéréotypes et préjugés menant à une polarisation et nourrissant les discours de l'extrémisme de droite. Les former à porter une vigilance accrue envers toute forme de discrimination en lien avec les critères protégés dits « raciaux » (prétendue race, couleur de peau, nationalité, ascendance, et origine nationale ou ethnique) au sein des services communaux et provinciaux.
- Vérifier le respect de la législation anti-discrimination. Ceci peut passer par la création d'un comité de vigilance au sein de la commune ou de la Province ou encore par l'initiation de campagnes de tests de situation.
- Favoriser l'accès de chacun, peu importe son origine ou son statut, aux activités organisées par les associations sportives et culturelles ainsi qu'aux comités de quartier.



Ces différentes recommandations permettraient de concrétiser l'intention décrite à la page 40 du numéro Hors-Série de L'Observatoire, intitulé « 30 ans au service de la cohésion sociale en Wallonie » : « Une société cohésive est une société qui élimine toute forme de discrimination. Cette société pratique pleinement la mixité sociale et encourage le brassage des populations. Chaque citoyen grandit désormais en dépassant sa peur de l'autre et en renforçant son empathie. Ainsi, la société nouvelle confère aux citoyens les valeurs d'équité et de tolérance et promeut les intérêts collectifs avant les intérêts individuels. Cette équité a été rendue possible grâce à un système scolaire qui développe l'esprit critique et favorise les valeurs du vivre-ensemble. L'éducation au vivre-ensemble y est centrale, bien pensée, bien mise en œuvre, depuis la famille jusqu'à la formation tout au long de la vie... ».

<https://revueobservatoire.be/30-ans-de-cohesion-sociale-en-Wallonie>



Source : <https://www.unia.be/fr/publications-et-statistiques/chiffres-dunia>



Le problème de l'accès aux activités sportives et culturelles n'est pas tant le manque d'aides que le manque d'informations autour de celles-ci. Si les personnes ne connaissent pas l'information, elles n'en bénéficient pas. Les publics que nous accompagnons ne sont pas forcément familiers avec la bureaucratie belge. L'inclusivité c'est aussi pédagogiser et accompagner.

Source : sondage du CAI, 2023